

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ETABLISSEMENT HOMO PLUS »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Riviera Golf
non loin de l'église La Tendresse, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/04/2023, et enregistrés au CEPICI le 14/04/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ETABLISSEMENT HOMO PLUS »

Objet : ?Transport – Salle de sport (fitness, gym) -
Bâtiment et Tavaux Publics (BTP) – Génie civil -
Lotissement - Construction – Import/Export -Commerce
général - Achat et vente de denrées alimentaires – Achat
et vente de fournitures de bureaux et matériels
informatique – Distribution Divers.

? Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Riviera Golf
non loin de l'église La Tendresse, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) Mme AIDARA BINDOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-05458 du 31/05/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°37868/GTCA/RC/2023 du 31/05/2023

